

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce huitième jour de mars, en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quatre, et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Wilson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Wilson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De W. H. Floyd et autres.

Par l'honorable M. Domville :—De Joseph W. Norcross et autres, de Colborne et d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ; de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; et, de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Henriette Lamothe, veuve de Raoul Saveuse de Beaujeu, de la cité de Montréal, province de Québec, et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company*.

De la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, Le Sénat s'est ajourné.